

Image



Résumé

Qui peut en bénéficier ?

Combien ça coute ?

Comment faire votre demande ?

Toutes les informations par ici !

Body

Le forfait Améthyste est un forfait de transport qui permet de se déplacer librement dans tous les transports en commun (bus, train et RER) sur un zonage déterminé de l'Île-de-France.

Les tarifs diffèrent en fonction des zones et la catégorie de bénéficiaires.

Qui peut en bénéficier ?

- les anciens combattants et les veuves de guerre âgés de 65 ans et plus,
- les personnes âgées nées avant le 1^{er} janvier 1953 et non assujetties à l'impôt sur le revenu⁽¹⁾
- les adultes handicapés

(1) Se reporter au verso de sa feuille d'imposition, et se référer à l'impôt sur le revenu net avant correction - montant net de votre imposition.

Combien ça coute ?

- Pour les anciens combattants et les veuves de guerre :

Zone 4-5 gratuit

Zone 3-5 35 € / an

Zone 1-5 233 € / an

- Pour les personnes âgées et les adultes handicapés :

Zone 4-5 30 € / an

Zone 3-5 65 € / an

Zone 1-5 263 € / an

Comment faire votre demande ?

Auprès de votre CCAS pour retirer le dossier de demande.

Repères

Pour les personnes non assujetties à l'impôt sur le revenu, se reporter au verso de sa feuille d'imposition, et se référer à l'impôt sur le revenu net avant correction - montant net de votre imposition.

Liens utiles

[En savoir plus sur le forfait Améthyste](#)

Contact

Service Social

01 34 13 71 39

[PDF](#)



- [Facebook share](#)
-